

# Espace Actionnaire

EN LIGNE



## En quoi est-ce un plus ?

Votre Espace Actionnaire a été conçu pour vous aider à **gérer en direct** votre portefeuille d'actions Air Liquide en toute simplicité.

### DES SERVICES ACCESSIBLES EN QUELQUES CLICS

Accédez à votre Espace Actionnaire depuis le site [airliquide.com](http://airliquide.com), rubrique Actionnaires.

- **En cas de première connexion**  
Munissez vous de votre identifiant indiqué sur les documents de compte vous ayant été adressés par la Direction du Service Actionnaires et suivez les instructions.
- **Si vous vous êtes déjà connecté(e)**  
Saisissez votre e-mail et votre mot de passe.

### UN OUTIL FIABLE POUR LA GESTION DIRECTE ET RAPIDE DE VOS TITRES AU QUOTIDIEN

L'accès à votre Espace Actionnaire en ligne vous permet de :

ACTIONNAIRES	AU NOMINATIF ADMINISTRÉ	AU NOMINATIF PUR
Placer vos ordres d'achat et de vente 24h/24 <sup>(a)</sup>		● <sup>(a)</sup>
Consulter vos documents de compte : situation de compte, Imprimé Fiscal Unique...		●
Consulter votre portefeuille d'actions ainsi que vos droits à la prime de fidélité	● <sup>(b)</sup>	●
Visualiser l'ensemble des comptes-titres Air Liquide dont vous avez la gestion	●	●
Modifier vos coordonnées postales		●
Visualiser le montant de vos dividendes et l'historique de vos opérations en temps réel		●
Valider en ligne votre demande dispense d'acompte sur les dividendes		●
Accéder directement à vos informations personnelles	● <sup>(b)</sup>	●
Demander à recevoir par e-mail votre convocation à l'Assemblée Générale	●	●
Voter sur les résolutions de l'Assemblée Générale	●	●



## Bon à savoir

### POUR UNE PREMIÈRE CONNEXION À VOTRE ESPACE ACTIONNAIRE

Une assistance téléphonique est mise à votre disposition.

Composez le **0 800 166 179**  
(gratuit depuis la France)



le **+ 33 157 05 02 26**  
(depuis l'étranger)

et choisissez les menus « Parler à un Conseiller » puis « Aide à la connexion ».  
Vous serez alors **assisté(e) par un téléconseiller** pour votre première connexion.

## Le +

### EN 2021, VOTRE ESPACE ACTIONNAIRE A ÉVOLUÉ !

Nous avons pris en compte vos suggestions pour vous offrir **plus de simplicité et de fonctionnalités** et améliorer l'**ergonomie** de votre site.

(a) Sous réserve d'avoir signé une Convention de compte avec Air Liquide (à télécharger depuis le site [airliquide.com](http://airliquide.com), rubrique Actionnaires> Vos documents essentiels ou à demander à la Direction du Service Actionnaires).

(b) Ces informations sont transmises par votre établissement financier.